

La croix et la bannière

Le PSC décline, les associations sociales chrétiennes ainsi que l'école libre prospèrent. Le PSC peut-il remonter la pente en remobilisant son «pilier» menacé par une coalition laïque ? Et si ce schéma était définitivement — et heureusement — dépassé ?

PAR ABRAHAM FRANSEN

À l'occasion d'une formation à la démarche de l'éducation permanente — dont sont friandes les organisations du monde chrétien pour apaiser leur quête de sens ou, plus prosaïquement, pour légitimer leur culture d'entreprise dans les termes du mouvement social —, une des participantes, permanente d'une des officines de la galaxie mutualiste (au choix : Jeunesse et Santé, Union chrétienne des pensionnés, Association chrétienne des invalides et handicapés...), donna l'exemple d'un débat pré-électoral auquel était convié les représentants des partis démocratiques, et au cours duquel le candidat PSC s'est révélé le moins convainquant, voire le plus nul : «donc, en fin de compte cela se retourne contre nous».

Les formateurs, à la fois cadres salariés du MOC et, par ailleurs, membres d'Écolo, tout à leur jubilation indignée face à ce exemple éditant de l'emprise du pillerisme chrétien dans les consciences, ont eu beau jeu d'enfoncer le clou dans la croix (est le mandataire PSC est le plus nul, autant que les gens ne lui accordent pas leur vote), de démentir l'identification entre action sociale et intérêts partisans, de louer les vertus du débat démocratique, etc., il n'en reste pas moins que l'anecdote rappelle et questionne le lien organique, idéologique et électoral, entre d'une part les organisations sociales chrétiennes, leurs membres, leurs professionnels et

leurs pouvoirs organisateurs, et, d'autre part, le parti social-chrétien.

LA LONGUE MARCHÉ DE LA SECULARISATION

On connaît l'écart entre le membership majoritaire des institutions chrétiennes — écoles, mutuelles, syndicats, associations diverses — et les scores électoraux du PSC. Alors que, grosso modo et de manière croissante, un francophone sur deux est scolarisé dans une école du réseau libre, affilié au syndicat chrétien, membre d'une mutualité chrétienne, lorsqu'ils agissent en tant qu'électeur, seule une minorité de ces membres, clients, affiliés, usagers, voire permanents, vote en faveur du PSC.

On connaît aussi les mouvements longs et les crises qui ont conduit à la fois au succès durable des organisations sociales du pilier chrétien et au déclin, tout aussi structurel, du côté francophone en tout cas, de l'emprise symbolique et politique de l'Église catholique et du parti catholique, rebaptisé social-chrétien en 1945 et communiste en 1968.

Après avoir, dès la conclusion du pacte social au sortir de la guerre, pérennisé le pluralisme syndical et l'autonomie relative des mutuelles dans la gestion de la sécurité sociale, et des lors que le pacte scolaire conclu en 1958 garantissait la survie institutionnelle des écoles libres, la sécularisation pouvait poursuivre son

«plus profondément, c'est la question de la déconfectionnalisation du champ politique qui est en jeu.»

chemin de croix. En deux étapes : idéologique tout d'abord par l'affaiblissement de l'emprise de l'Église catholique (baisse de la pratique, chute des vocations, déclin des congrégations religieuses) ; électoral ensuite par le déclin du relais politique constitué par le parti social-chrétien.

L'institutionnalisation des diverses organisations chrétiennes par la reconnaissance et le financement public, en les transformant en service quasi public, a su garantir leur développement sur des bases autrefois plus puissantes que l'adhésion des consciences et la mobilisation partisane, tout en évitant le risque d'un repli vers la privatisation marchande.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, la professionnalisation et la laïcisation relative des organisations du pilier chrétien ont opportunément venue au secours de la crise des vocation qui avait permis leur développement dans la phase précédente.

L'onographie chrétienne (croix, vierge, Sacré-Cœur...) pouvait dès lors désertir les bannières des professions et les banderoles des manifestations pour s'intégrer, de plus en plus épurée, dans les logos réifiés des institutions. De symbole mobilisateur de catégories sociologiques, elle pouvait se transformer en label de qualité et argument marketing.

Tout au long de ce processus, les organisations du pilier chrétien ont néanmoins pu compter sur la présence continue du PSC (et surtout du CVP) à la conduite des affaires, dont la vigilance et la préoccupation pour les intérêts institutionnels du monde libre ne s'est jamais démentie.

L'occupation conséquente des lieux de pouvoir au sein des administrations et du Palais royal, la capacité de la matrice chrétienne à générer des hommes d'État imprégnés d'une éthique du bien public et d'une culture jésuitique de gestion, le poids du CVP dont l'emprise organisationnelle sur ses standards ne s'est jamais relâchée, ont ainsi longtemps

constitué autant de facteurs assurant au PSC une influence politique débordant largement sa représentativité électorale, celle-ci ne constituant somme toute qu'un ingrédient mineur de celle-là.

DÉCONFECTIONNALISATION

C'est la pérennité de cet édifice social-chrétien qui est aujourd'hui en question. Dans une configuration politique inédite, où la mise à l'écart du PSC ne tient pas seulement à une alternance conjoncturelle, mais traduit tout à la fois son affaiblissement électoral, la disponibilité nouvelle d'Écolo pour la confection des majorités, l'approfondissement de la féderalisation du pays laissant envisager des majorités et des participations gouvernementales asymétriques, les sociaux-chrétiens paraissent se retrouver durablement hors jeu.

Du coup, la question du lien entre les organisations du pilier chrétien et le parti social-chrétien se repose de manière inédite. Plus profondément, c'est la question de la déconfectionnalisation du champ politique qui est en jeu.

Assistons-t-on à une nouvelle étape du déclin de la confectionnalisation chrétienne du champ politique, à une opportunité de revanche de la république étatiste et laïque pour qui les enclaves chrétiennes ont toujours fait figure de concession provisoire ? Faut-il au contraire appréhender le retour du temps des croisades ? Quelle est la capacité du PSC à se présenter en défenseur des intérêts du «monde libre» et à se re-capitaliser par la représentation politique de ceux dont les convictions — qui n'en sont pas moins respectables — et surtout les intérêts — qui n'en sont pas moins légitimes — sont associées aux organisations du pilier chrétien ?

Il y a un autre scénario, dans une perspective optimiste que l'on défendra : que la conjonction actuelle constitue une réelle occasion de dé-

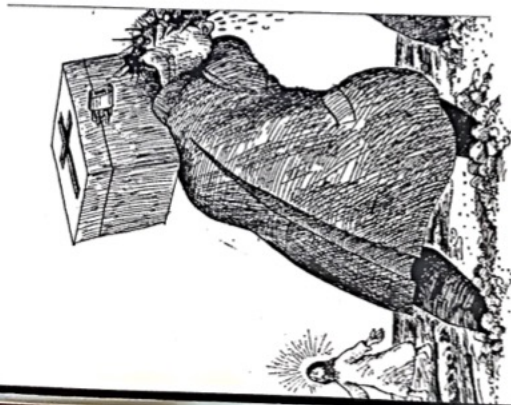
confectionnalisation religieuse et laïque de l'espace socio-politique belge francophone.

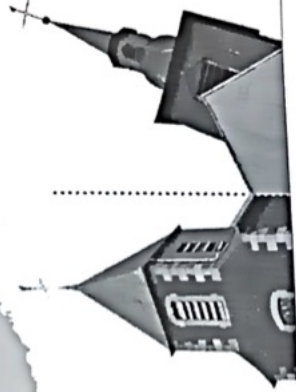
Pour les usagers tout d'abord, consommateurs avertis et exigeants, sans sous-estimer le poids de la tradition et de l'habitude dans le choix de leurs affiliations, les questions de qualité du service l'emportent largement : où serais-je bien soigné, dans quel établissement mes enfants s'épanouiront-ils, quelle mutuelle me garantira le meilleur accueil et la meilleure couverture ? Les étiquettes n'influencent qu'au travers des effets de réputation qui peuvent leur être associés.

Plus même : dans une société qui place au cœur de ses valeurs l'autonomie du sujet, toute atteinte à la liberté individuelle et au respect de la vie privée est subjectivement intolérable. Si les organisations publiques peuvent mettre en avant leur «neutralité», les organisations et établissements libres jouent depuis longtemps la carte de la diversité par la valorisation de thématiques «personnalistes» (respect de chacun, accueil dans la diversité). Leur déconfectionnalisation pratique, malgré le maintien de quelques références rituelles pour satisfaire leurs Pouvoirs Organisés (PO), est d'ailleurs une condition de succès des organisations sociales «chrésiennes», qu'elles soient syndicales, éducatives ou de service.

Pour les professionnels également, les enjeux liés à l'exercice de leur rôle (statuts, professionnalisation, relations aux usagers...) sont prépondérants. Ils adhèrent peu aux reliquats d'identité institutionnelle chrétienne qui leur apparaissent surtout comme la justification d'une idéologie de dévouement s'opposant à leur pleine reconnaissance statutaire et professionnelle.

Enfin, sur le plan de l'organisation des fonctions collectives — dans l'éducation, la santé, les services aux personnes et l'action syndicale —, ne peut-on trouver quelque l'opposition entre logique as-





sociative et logique publique, et plus encore l'identification de chacun de ces termes aux expressions politiques chrétiennes versus socialisme. Ne constituent-elles pas désormais un facteur de blocage du débat démocratique et du déploiement de la solidarité?

Ranimer le spectre de la guerre scolaire dès lors qu'il est question de l'organisation de l'accueil de la petite enfance, du financement des bâtiments scolaires, des avantages sociaux dans l'enseignement ou même de l'organisation des cours de religion ou de morale ne sert en fin de compte ni les usagers, ni les professionnels, ni le «bien public» mais entretient le pouvoir d'appareils politiques et de lobbies qui se sont constitués sur ces lignes de front.

En fin de compte, ces conflits idéologico-partisans servent surtout de paravent à la concurrence quasi-marchande que se livrent les différents opérateurs de services collectifs.

La faible identification idéologique, la prépondérance des enjeux organisationnels, professionnels et de service, la structuration des organisations sociales chrétiennes comme quasi services publics constituent autant d'évolutions de fond qui invalident largement la capacité du PSC à représenter désormais l'expression politique des professionnels, des membres et des usagers de ces organisations.

UNE PEUR «ALIMENTAIRE»

Et si, à défaut de capacités de mobilisation propre, la dernière justification de la référence au PSC dans la défense des intérêts du «monde libre», c'était la peur (1)?

Le lien entre les organisations sociales chrétiennes et le PSC avait beau être ténu, et critiqué de l'intérieur même des organisations chrétiennes qui n'avaient de cesse d'affirmer leur

autonomie, il n'en restait pas moins les scories de la confessionalisation laïque — qui n'est que la couverture de l'instrumentalisation partisane — de l'espace public restant importantes, comme en témoigne par exemple l'obligation faite aux enseignants provenant du réseau libre de passer par un bain de neutralité pour pouvoir être engagé dans le réseau officiel. Au niveau des pratiques, on connaît à suffisance l'emprise des pratiques bureaucratiques et clientélistes discrétionnaires auxquelles sont confrontées les organisations du secteur non-marchand lorsqu'elles ont le tort de ne pas être «du bon camp». C'est la fermeture de l'autre bloc, avec ses effets de cadenassage des trajectoires sociales et professionnelles, de stigmatisation idéologique, de clientélisme institutionnel, qui est le dernier ciment du pilier chrétien. Car si les «chrétiens sociologiques» se sont laïcisés et que leur matrice culturelle les prédispose de toutes façons à l'occupation de l'espace public, une partie du monde laïc reste en croisade. Si le doute est constitutif de l'éthos chrétien, la foi laïque, qui s'identifie au mouvement même de la modernité et à l'action d'un État, est, elle, inébranlable (3).

En retour, ces deniers de reconnaissance et la méfiance qu'ils alimentent servent de justification à l'opacité et aux pratiques discrétionnaires des pouvoirs organisateurs du monde libre : recours à des patrimoines privés, refus de transparence financière des écoles libres, stratégies de contournement de l'évaluation et de la régulation publique, y compris en ce qui concerne les droits des travailleurs (discrimination à l'embauche) et des usagers (refus d'inscription).

Il y a ainsi «alliance objective» entre les hiérarchies catholiques et socialistes pour pérenniser les lignes Maginot héritées de leurs croisades

autonomes, il n'en restait pas moins les scories de la confessionalisation laïque — qui n'est que la couverture de l'instrumentalisation partisane — de l'espace public restant importantes, comme en témoigne par exemple l'obligation faite aux enseignants provenant du réseau libre de passer par un bain de neutralité pour pouvoir être engagé dans le réseau officiel. Au niveau des pratiques, on connaît à suffisance l'emprise des pratiques bureaucratiques et clientélistes discrétionnaires auxquelles sont confrontées les organisations du secteur non-marchand lorsqu'elles ont le tort de ne pas être «du bon camp». C'est la fermeture de l'autre bloc, avec ses effets de cadenassage des trajectoires sociales et professionnelles, de stigmatisation idéologique, de clientélisme institutionnel, qui est le dernier ciment du pilier chrétien. Car si les «chrétiens sociologiques» se sont laïcisés et que leur matrice culturelle les prédispose de toutes façons à l'occupation de l'espace public, une partie du monde laïc reste en croisade. Si le doute est constitutif de l'éthos chrétien, la foi laïque, qui s'identifie au mouvement même de la modernité et à l'action d'un État, est, elle, inébranlable (3).

En retour, ces deniers de reconnaissance et la méfiance qu'ils alimentent servent de justification à l'opacité et aux pratiques discrétionnaires des pouvoirs organisateurs du monde libre : recours à des patrimoines privés, refus de transparence financière des écoles libres, stratégies de contournement de l'évaluation et de la régulation publique, y compris en ce qui concerne les droits des travailleurs (discrimination à l'embauche) et des usagers (refus d'inscription).

Il y a ainsi «alliance objective» entre les hiérarchies catholiques et socialistes pour pérenniser les lignes Maginot héritées de leurs croisades

«Et si, à défaut de capacités de mobilisation propre, la dernière justification de la référence au PSC dans la défense des intérêts du «monde libre», c'était la peur?»

passées. Le maintien des sous-statuts dans les organisations du secteur non-marchand et de manière plus générale l'insécurité dans les critères d'agrément et l'octroi des moyens contribue ainsi surtout à perpétuer leur sujétion aux PO et leur clientélisation aux partis politiques.

UN FOND DE COMMERCE VIEILLISSANT

On l'aura compris, seule une sécularisation véritable des relations entre l'espace institutionnel, où se réalisent les fonctions collectives, et le champ de la représentation politique, où se débattent et se décident les orientations politiques, est à même d'éradiquer les scories et les kysses de la social-démocratie «à la belge». Son dynamisme historique s'étant depuis longtemps figé en un immobilisme mortifère.

Sur le plan philosophique, cela implique de dépasser à la fois les versions chrétienne et laïque de confessionnalisation de l'espace public, c'est-à-dire de renoncer au lien d'identification entre des appartenances organisationnelles et des affiliations politiques, le tout au nom d'une «communauté philosophique».

Pour les partis concernés, en l'occurrence d'abord le PSC et le PS, cela implique le renoncement aux formes d'emprise participative et clientéliste — qui constituent d'ailleurs un fond de commerce vieillissant de moins en moins rentable — pour trouver leur justification et leur légitimité dans leur capacité proprement politique de représentation et de décision.

Pour les organisations «privées non-marchandes», là où elles sont financées par la collectivité, cela implique d'assumer plus complètement leur fonctions collectives, de service public. Leur liberté pédagogique,

leur projet de service, leur identité institutionnelle même auraient tout à gagner à cet inscription dans l'espace public et démocratique et à se soumettre aux procédures d'évaluation et de régulation de leur activité.

Pour les pouvoirs publics, cela implique d'assumer enfin leur rôle de garant et d'organisateur du bien public, en renonçant à identifier celui-ci à la seule défense et promotion des services dont ils sont directement propriétaires et opérateurs.

Entre associations de service public et services publics appelés à développer une logique associative, entre travailleurs du non-marchand qui ont besoin d'une assurance statutaire et fonctionnaires en quête d'implication, les conditions d'un new deal de l'action publique et de l'organisation des fonctions collectives sont bien présentes.

Sur le plan politique, puisqu'ils n'ont pas saisi l'opportunité de réaliser lorsqu'ils en avaient encore les moyens (aut-il rappeler la clé de répartition deux tiers-un tiers dans les nominations de fonctionnaires à la Région wallonne?), il s'agit de profiter de l'affaiblissement réciproque des cerbères qui ont réussi la prouesse de faire de la Belgique à la fois le dernier pays de l'Est (4) et le dernier bastion de la chrétienté organique. Ce pays petit aux frontières internes y perdrait de son charme surréaliste et kafkaïen et y gagnerait en qualité démocratique. Notons aussi que cette sécularisation véritable n'a pas grand chose à voir avec le pluralisme et le dialogue entre camarades chrétiens et frères socialistes. Les appels au dialogue entre «chrétiens» et de manière générale les références au pluralisme sont déjà totalement anachroniques. Aussi boratif que les émissions concédées aux «chrétiens dans la vie sociale»

ou à «la pensée et les hommes». C'est, de la part de ceux qui promeuvent ces «avancées», continuer à se poser en berger des âmes, en gardiens des idéologies, en directeurs de conscience et en commissaires politiques, en propriétaires des services collectifs. De quel droit tout simplement?

La mise en œuvre de cette sécularisation véritable ne s'effectuera pas sans résistances et combats d'arrière-garde mais peut également compter sur des points d'appui solides, en particulier auprès des professionnels et des usagers.

Pour ce qui concerne les relations entre le PSC et les organisations du monde chrétien, un tel scénario dissiperait enfin l'ombre du lien tutélaire qui les avait jadis unis et élargirait le spectre du retour aux croisades. Chacun y est-il prêt? ■

ABRAHAM FRANSEN

Persiste et signe

Au terme de cet article, l'auteur, courageux mais pas suicidaire (et dont on a compris qu'il est un de ces «exathos malgré lui»), s'est demandé s'il ne convenait pas, dans son intérêt professionnel, de signer d'un pseudonyme. Il ne se rait d'ailleurs pas le premier des intellectuels schopenhaueriens que génère un système de pilers tronqués à s'avancer masqué pour s'exprimer dans les pages de la présente revue pluraliste. Si en fin de compte, il ne le fait pas, cela tient sans doute moins à ses vertus morales qu'à la conscience, peut-être optimiste, de l'épuisement de l'empire de ce mode d'inclusion-exclusion sur la vie sociale et le champ politique. AF

(1) Cette «peur» qu'Henri Spaak proposait la création de l'OTAN pour assurer la défense d'un autre «monde libre» face au communisme.

(2) Rélevons que cette peur est tout aussi présente au sein des organisations du pilier socialiste et du réseau public au regard de cette fois de la perte continue de leur parts de marché et des évolutions sociologiques prévisibles qui ne font que renforcer cette tendance.

(3) Les propos récents d'Élio Di Rupo qui dans un même mouvement proclamait la déconfessionnalisation du parti socialiste et affirmait la suprématie des valeurs démocratiques de la ligne ont été très élogieusement édités. Par ailleurs, la réflexion sur la médiation sans faille gressiste est d'autant plus nécessaire à usage interne qu'il s'agit de masquer l'écart entre les pratiques et les principes au nom desquels elles se justifient.